



CHARTRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 26ÈME BADABOUM

Article 1 : Lutte contre les changements climatiques

Je privilégie les transports responsables pour me rendre sur l'événement (covoiturage, transports en commun, vélo, etc.) et pour circuler entre le site et mon hébergement (covoiturage, navette mise à disposition, etc.)

Article 2 : Respect du site de l'événement

Je respecte l'environnement et les installations du site en prenant conscience que ce sont des espaces partagés et prêtés.
Je ne jette aucun déchet sur le site, sous peine de sanctions.

Article 3 : Gestion des déchets

J'évite la production de déchets en estimant mes besoins pour la compétition.
Je réduis mes déchets en privilégiant les produits les moins emballés pour mes repas et autres nutritionnels de compétition.
Je trie mes déchets en utilisant les dispositifs mis en place par l'organisation. Je facilite ainsi le travail des bénévoles et me réfère à eux en cas de questionnements sur le tri. Selon le cas, je remporte certains de mes déchets afin de leur réserver un tri adéquat dans un autre lieu.
J'évite le jetable au profit du réutilisable (je viens et garde mon gobelet réutilisable, gourde, etc...)

Article 4 : Cohésion sociale et solidarité

Je respecte les autres concurrents, les bénévoles de l'organisation et toutes personnes que je fréquente durant l'épreuve.
Je participe aux efforts effectués par l'organisation pour intégrer l'événement dans une démarche de développement durable.

Article 5 : Comportement sportif

J'adopte un comportement fair-play, responsable et durable.
Je ne triche pas pour quelque raison que ce soit.
Je n'absorbe aucune substance interdite susceptible de modifier mes capacités durant l'épreuve.

Article 6 : Responsabilité

Je m'engage à être responsable de mes faits et gestes tout au long de ma participation à l'événement.

**Une manifestation sportive éco-responsable passe aussi par
l'engagement des participants !**

